

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue de la Fonte – Zone Industrielle Ben Arous – BP N° 7 – 2013 Ben Arous

La société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social pour le porter de **11.000.000 dinars** à **11.500.000 dinars**, et ce, par l'incorporation des réserves pour un montant de **500.000 dinars** et l'émission de **500.000 actions nouvelles gratuites** d'une valeur nominal de un dinar (1DT) chacune. Ces actions seront attribuées aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en bourse à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour vingt deux (22) actions anciennes**, et ce, à partir du **20 juin 2011**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

La date de jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée au **1^{er} janvier 2011**.

Admission et Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **20 juin 2011**.

Les actions nouvelles gratuites seront admises et négociables en Bourse à partir du 20 juin 2011 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **20 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à partir du **20 juin 2011**.